



**Haiti Shelter and
NFI Working Group**
Coordinating Humanitarian Shelter



Groupe de Travail Abri et BnA, Haïti

Leçons apprises de la réponse à l'ouragan Mattieu et Plan d'Action

Résumé exécutif

L'atelier des leçons apprises de la réponse à l'ouragan Mattieu a mis en évidence les constats suivants et les actions pour améliorer l'efficacité de la réponse post-catastrophes. Les constats généraux ressortis de l'atelier sont :

- La bonne coordination et collaboration entre les acteurs de la réponse est possible, tant au niveau local qu'au niveau central-local. Lorsque cette collaboration est effective, elle porte ses fruits sur le terrain. Elle permet une réponse inclusive avec une forte participation de la communauté et des autorités locales et débouche sur une aide qui non seulement satisfait des standards minimums de qualité mais qui permet aussi de prendre en compte les spécificités locales.
- L'utilisation de techniques constructives et de matériaux adaptés au contexte local, l'implication des bénéficiaires, des autorités locales et l'implication des femmes dans le processus de la réponse permet une réponse plus efficace, mieux adaptée aux besoins et plus efficiente en termes de coûts.
- Lorsque la coordination et la collaboration entre les acteurs de la réponse n'est pas effective, elles génèrent des insatisfactions de la part de tous les acteurs ainsi que des populations ciblées et débouchent sur une allocation non optimale de ressources de l'urgence. Par conséquent, les plus vulnérables sont exclus de l'aide, les listes de bénéficiaires sont instrumentalisées au profit de certains acteurs politiques, les besoins des femmes ne sont pas pris en compte et les projets mis en œuvre ne répondent pas aux priorités locales.

Les éléments qui favorisent cette bonne collaboration identifiée pendant l'atelier sont :

- Le partage d'information, la transparence dans les projets et la compréhension commune du rôle et des responsabilités de chaque acteur, qu'il soit local, national, ou international.
- La formation, les compétences et les capacités matérielle et financière des acteurs à jouer leur rôle, principalement les acteurs étatiques et les autorités locales.
- Un bon équilibre entre l'utilisation de standards de qualité minimaux qui permettent de faciliter la mise en œuvre et le respect des spécificités locales.

Les éléments qui viennent freiner cette bonne collaboration sont :

- L'utilisation de l'aide et de la réponse à des fins partisans et politiques.
- La flexibilité limitée de certains bailleurs dans l'adaptation de leurs programmes face aux réalités du terrain.
- Les indicateurs des bailleurs, qui restent pour la plupart quantitatifs, et le manque de flexibilité des fonds d'urgence qui ne peuvent pas être utilisés pour le développement.

Suite à l'identification des leçons apprises, l'atelier a identifié les actions suivantes afin d'améliorer l'efficacité de la réponse post-catastrophes.

1. Le développement de nouveaux outils et l'adaptation des outils existants

- Harmonisation des critères de vulnérabilité avec une partie standardisée et une partie à définir localement, pour prendre en compte les réalités de la zone.
- Elaboration d'un schéma conceptuel de collaboration qui présente les étapes à suivre ainsi que les responsabilités de chaque intervenant, pour la mise en œuvre d'un projet de réparation/reconstruction.
- Adaptation des protocoles et standards de l'UCLBP aux réalités du terrain.
- Adaptation des outils d'évaluation des besoins pour une meilleure prise en compte des besoins des femmes et des groupes marginalisés (en particulier : révision des kits d'hygiène pour intégrer des serviettes hygiéniques).
- Création d'une base de données pour les bénéficiaires de l'aide multisectorielle.

2. Le renforcement des capacités des acteurs étatiques

- Des entités étatiques en charge de la supervision (EPPLS).
- Des autorités locales, maires, ASEC et CASEC et des comités de protection civile sur la gestion de la réponse à l'urgence.

3. La décentralisation des espaces de coordination

- Mise en place de réunions de coordination au niveau municipal qui viennent compléter les réunions au niveau départemental.
- Création d'une plateforme d'échange entre les collectivités décentralisées, les services centraux et la société civile pour promouvoir la transmission et le partage des informations intersectorielles et gouvernementales.

4. Les campagnes de sensibilisation /formation du grand public et la recherche

- Sensibilisation sur la qualité des matériaux et les standards minimums de construction.
- Sensibilisation sur la préparation et la réponse aux urgences.
- Recherche sur la production de la chaux de manière plus respectueuse de l'environnement.

5. Les aspects liés à la protection devant être renforcés et pris en compte dans le cadre structurel de l'UCLBP

- Les maisons noyaux ne sont pas adaptées aux grandes familles, ce qui pose un problème de promiscuité
- Le captage de l'eau de pluie devrait être intégré dans le design architectural pour éviter les longs déplacements des femmes pour chercher de l'eau.
- La distance des toilettes à la maison devrait être réduite.
- Des solutions pour la protection des semences au niveau communal ainsi que la sauvegarde des documents importants au niveau des familles doivent être mis en place.

Leçons apprises de la réponse à Matthieu et Plan d'Action

Ce document présente les résultats de l'atelier : *Leçons apprises de la réponse à l'ouragan Mathieu*, tenu à Port-au-Prince les 20-21 mars 2019 avec la participation de 87 représentants des mairies des Communes affectées par Mathieu et les ONGs, les universités et les organisations des Nations Unies impliquées dans la réponse à Mathieu entre 2016 et 2019.

Les objectifs de l'atelier étaient :

1. Identifier les principales **leçons apprises** lors de la réponse à l'ouragan Mathieu.
2. Définir les **actions correctives** pour répondre aux leçons apprises.
3. Augmenter la **connaissance mutuelle** entre les organisations, renforcer leur esprit d'équipe et leur coordination dans la réponse à des urgences futures.

Avant l'atelier, le groupe de travail a distribué un questionnaire pour demander aux futurs participants d'identifier les thèmes qu'ils considéraient comme les plus importants pour la réflexion lors de l'atelier. Sur la base des résultats de ce questionnaire préliminaire, le Groupe de Travail Abri et BnA a sélectionné les 8 thèmes suivants :

1. **Gouvernance (relations avec la mairie et l'UCLBP) ;**
2. **Intégration d'une approche multisectorielle ;**
3. **NEXUS : transition entre urgence et développement du secteur Abri et BnA ;**
4. **Qualité des matériaux ;**
5. **Modèle maison noyau extensible : standard minimum ;**
6. **Rôle du bénéficiaire ;**
7. **Standard minimum dans l'auto-reconstruction ;**
8. **Protection et dimension de genre dans le secteur Abri et BnA.**

Le tableau ci-dessous présente dans le détail les **47 leçons apprises** identifiées pendant l'atelier et le Plan de réponse, incluant **22 Actions prioritaires** sur les 8 thèmes et les **organisations responsables** de chaque action. Les indicateurs et le chronogramme de chaque activité seront élaborés par le Groupe de Travail Abri et BnA au moment de l'activation du Plan.

	<p>réajuster le programme d'une ONG dans les intérêts de la municipalité avec le soutien de l'UCLBP.</p> <p>POINTS NEGATIFS</p> <p>4. Le concept de vulnérabilité est mal défini et mène parfois à l'exclusion des personnes les plus vulnérables. En particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il n'existe pas de critères standards de vulnérabilité, ce qui permet à chaque intervenant (mairie, ONG) d'utiliser ses propres critères ; • La clause de <i>contribution du bénéficiaire</i> imposée par les ONG empêche parfois la participation des plus vulnérables qui n'ont aucun moyen de contribuer à la réparation/reconstruction de leur habitat. • La maison noyau n'est pas adaptée pour les familles nombreuses et pose un problème de promiscuité qui n'est pas pris en compte à l'heure actuelle. <p>5. Certains acteurs contournent encore le système de coordination au niveau national, départemental ou local (UCLBP, Mairies, Réunions de Coordination Départementales)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parfois, vu l'urgence, la mairie valide directement certains projets sans passer par les autres niveaux de coordination. • Certaines ONG sont trop puissantes et certains bailleurs ont des procédures/indicateurs trop rigides, qui forcent les ONG à traiter directement avec les bénéficiaires, sans passer par les niveaux de coordination. • Les mairies ne sont pas toujours disponibles 	<p>mairie pour évaluer la faisabilité et les avantages et inconvénients de cette démarche. Les invités au pilote devraient être : le/la Mairie (ou simplement la Mairie, les Techniciens Municipaux, le CDC (Comité de Développement Communal) et le TCC (Table de Concertation Communale). Les acteurs intéressés à contribuer à ce processus sont : la Mairie de Camperrin et Mercy Corps.</p> <p>3. Elaborer un schéma conceptuel de collaboration qui présente les étapes à suivre ainsi que les responsabilités de chaque intervenant pour la mise en œuvre d'un projet de réparation/reconstruction</p> <p>Actions spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un atelier de travail, sur l'initiative des mairies pour élaborer ce document. Les invités devraient être : UCLBP, EPPLS, Mairie, Technicien Municipal, ONGs et Bailleurs ; sous la tutelle des Ministères suivants : MICT et MPCE. • Assurer la vulgarisation, transmission de ce document aux intervenants • Elaboration d'affiches à poser dans les mairies et les locaux de la DPC et élaboration de dépliants pour les ONG/Bailleurs 	<p>TCC (Table de Concertation Communale). Acteur intéressés pour le pilote: la Mairie de Camperrin et Mercy Corps.</p> <p>3) SWG, DPC, UCLBP</p>
--	---	--	--

	<p>pour recevoir les ONG.</p> <p>6. Manque de collaboration, d'information, de communication et de contrôle entre les acteurs au niveau horizontal (sur le terrain - ONG, Mairie, EPPLS, population) et entre les acteurs au niveau vertical (local - départemental - national - mairies, ONGs, EPPLS, DPC, Bailleurs et UCLBP).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les tâches et responsabilités sont mal définies, mal communiquées et mal appliquées sur le terrain. • Les techniciens municipaux sont sous-utilisés, voire ignorés, dans les relations de la mairie avec les programmes des ONGs. • Utilisation par certains élus des listes de bénéficiaires à des fins politiques. 		
<p>Groupe 2 Intégration d'une approche multisectorielle</p>	<p>POINTS POSITIFS</p> <p>7. La sélection des bénéficiaires a été faite avec une méthode participative. Ce processus a été complété de concours avec les acteurs des différents secteurs tels que la société civile, les autorités locales décentralisées (Maires, CASECs, ASECs, etc.), les ONGs et les organisations de mise en œuvre, selon des critères de vulnérabilités préétablis.</p> <p>8. Le Dialogue Intersectoriel entre les acteurs de la réponse a permis la participation des bénéficiaires. Ce Dialogue a permis la participation des bénéficiaires dans les actions de réponse telles que la facilitation du transport des matériaux et kits (BnA) vers les zones d'interventions inaccessibles par routes avec des</p>	<p>4. Création d'une plateforme d'échange entre les collectivités décentralisées, services centraux et la société civile pour promouvoir la transmission et le partage des informations intersectorielles et gouvernementales.</p> <p>5. Création d'une base de données des bénéficiaires de l'aide multisectorielle Groupe Abris et Biens Non Alimentaires doit créer une Base de données qui doit comprendre :</p> <p>i) Noms des bénéficiaires, sexe, âge</p>	<p>DPC, OCHA, SWG</p>

	<p>moyens rudimentaires comme les ânes et les bassines.</p> <p>9. La Franche Collaboration des acteurs locaux et le Partage des Informations.</p> <p>En particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La collaboration de la police en fournissant les escortes pour les convois lors de la distribution des matériaux/matériels et kits (BnA) a été très positive. • Le partage des informations a permis aux acteurs de mieux répondre à la crise, par exemple, la DINEPA a partagé les informations concernant les niveaux des nappes phréatiques, permettant aux intervenants des secteurs WASH et Abri de pouvoir adopter les meilleures techniques pour la construction des latrines. <p>POINTS NEGATIFS</p> <p>10. Manque de Communication Intersectorielle qui a débouché sur l’octroi de certains projets Abri qui n’étaient pas prioritaires. Ce manque de communication est évident surtout entre les services centraux et les services décentralisés/acteurs humanitaires, au moment du recueil des besoins à la base de la transmission vers les services centralisés, pour action et inclusion dans le HNO.</p> <p>11. L’absence d’une Base de Données des Bénéficiaires des Acteurs Intersectoriels , qui a débouché sur une allocation de l’aide qui n’était pas optimale. L’absence de cette base de</p>	<p>ii) Localisation des bénéficiaires</p> <p>iii) Secteur d’assistance</p> <p>iv) Étendue des dégâts</p> <p>v) Historique des interventions humanitaires reçues</p> <p>Une fois la base de données complétée, le groupe Abri et BnA la partagera avec tous les acteurs sectoriels (il faudra obtenir l’accord écrit des bénéficiaires pour le partage de ces informations).</p>	
--	--	---	--

	données a débouché parfois sur une duplication de l'aide au cours de laquelle certains bénéficiaires ont reçu de l'assistance de la part de plus d'un acteur humanitaire.		
Groupe 3 - NEXUS : transition entre urgence et développement du secteur Abri et BnA	<p>POINTS POSITIFS</p> <p>12. La phase d'urgence a été réduite et il y a eu une bonne mobilisation de l'équipe locale de la Protection Civile.</p> <p>13. Il y a eu une bonne gestion des abris provisoires, qui a permis de limiter le temps passé par les bénéficiaires dans ces abris, d'éviter la formation de camps et d'encourager la recherche de solutions durables.</p> <p>14. Le leadership du Gouvernement a été très fort, à travers ses actions et ses directives pour assurer que les partenaires utilisent les ressources disponibles pour répondre à l'urgence et permettre la continuation de l'aide jusqu'à la phase de développement.</p> <p>POINTS NEGATIFS</p> <p>15. Manque de flexibilité des fonds d'urgence qui ne peuvent pas être utilisés pour le développement.</p> <p>16. Manque de communication entre ONGs et autorités locales qui débouche sur des projets qui ne reflètent pas les besoins des populations.</p> <p>17. Manque d'un Plan d'Aménagement du Territoire au niveau communal.</p>	<p>6. Recenser les contraintes observées émanant du manque de flexibilité des fonds d'urgence et présenter les bonnes pratiques qui pourraient être répliquées.</p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des contraintes et des bonnes pratiques et validation du document par les autorités ; • Présentation du document par le Gouvernement/Groupe Abri aux bailleurs pour favoriser une meilleure transition. <p>7. Favoriser une meilleure synergie entre les acteurs gouvernementaux</p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les éléments clés de la phase d'urgence et ceux de la phase de développement ; • Identifier les procédures existant au niveau DPC, OCHA et UCLBP ; • Elaborer les processus à suivre ainsi que les responsabilités pour la transition de l'urgence au développement. • Présentation aux acteurs par DPC/OCHA. <p>8. Favoriser la coordination entre les</p>	OCHA, DPC, UCLBP, SWG

		<p>organisations communautaires de base qui travaillent dans les zones les moins accessibles.</p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les Organisations Communautaires de Base et leurs capacités ainsi qu'un point focal (Mairie, ASEC, CASEC) • Partage des informations au niveau départemental avec la DPC. 	
Groupe 4 - Qualité des matériaux	<p>POINTS POSITIFS</p> <p>18. L'augmentation de l'utilisation des produits locaux dans les programmes de réparation/reconstruction</p> <p>19. La génération de revenus suite à l'utilisation accrue des matériaux locaux, comme les roches ou le bois local</p> <p>20. L'amélioration de la qualité des matériaux et éléments de construction</p> <p>POINTS NEGATIFS</p> <p>21. L'utilisation de matériaux de mauvaise qualité (exemple : du bois non traité, du sable non lavé et de l'eau sale) qui entraîne une mauvaise qualité des constructions.</p> <p>22. Le non-respect des bons dosages par les boss dû à un manque d'accompagnement et de suivi par les techniciens qui les ont formés et qui devraient les superviser.</p> <p>23. L'indisponibilité de certains matériaux, dans certaines zones, durant une certaine</p>	<p>9. Faire la promotion de la qualité des matériaux auprès des différents intervenants, notamment les mairies.</p> <p>En particulier, diffuser par courriel les documents qui portent sur la bonne qualité des matériaux aux intervenants qui peuvent les diffuser/vulgariser auprès des acteurs impliqués dans la reconstruction et auprès des propriétaires.</p> <p>10. Organiser des campagnes de sensibilisation pour expliquer au grand public et aux propriétaires l'importance de construire avec des matériaux de meilleure qualité, bien qu'ils soient plus chers, en mettant l'accent sur les aspects sécuritaires.</p> <p>11. Mettre en place un Groupe d'Action formé par des techniciens dans le domaine de la construction pour réfléchir à un moyen de fabriquer de la chaux tout en limitant l'impact sur l'environnement.</p>	<p>SWG, UCLBP, MTPTC, LNBTB, GROUPE DE TECHNICIENS</p>

	période après une catastrophe naturelle (exemple : la difficulté à trouver de la chaux dans certaines zones pour les constructions vernaculaires).		
Groupe 5 – modèle maison noyau extensible : standards minimum	<p>POINTS POSITIFS</p> <p>24. La flexibilité de certains bailleurs à modifier les projets en cours en vue d’une meilleure adaptation au contexte et aux besoins réels de la zone.</p> <p>25. L’identification et utilisation des matériaux disponibles localement pour la réduction des coûts de construction.</p> <p>26. Le transfert de connaissance aux techniciens et bénéficiaires sur les bonnes pratiques de construction (par exemple : les contreventements, le fil à ligature tressé, les zones constructibles, etc.)</p> <p>POINTS NEGATIFS</p> <p>27. Le manque de formation et de démonstrations sur l’extension des maisons noyaux.</p> <p>28. Manque d’évaluation des besoins sur site pour pouvoir apporter une réponse adaptée.</p> <p>29. Manque d’harmonisation entre les acteurs sur les techniques de construction.</p>	<p>12. Réaliser des séances de formation pour les techniciens et les bénéficiaires pour bien réaliser les maisons noyaux.</p> <p>13. Elaborer un Plan d’Evaluation des besoins qui comprenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation multisectorielle après 48 à 72h ; • Une évaluation spécifique dans la zone d’intervention ; • Utiliser l’évaluation pour s’assurer que les kits shelter soient adaptés aux plus vulnérables. <p>14. Elaborer une fiche commune pour tous les partenaires de la reconstruction afin de permettre le respect des normes et des bonnes pratiques de construction</p>	SWG, DPC, UCLBP, OCHA
Groupe 6 – Rôle du bénéficiaire	<p>POINTS POSITIFS</p> <p>30. La participation active des bénéficiaires dans la réponse à Mattieu.</p>	15. Intensifier les campagnes de sensibilisation pour mieux préparer la population à se protéger des	OCHA, SWG, DPC

	<p>31. La compréhension et coopération des bénéficiaires par rapport aux critères de sélection (vulnérabilité)</p> <p>32. L'Application et respect des normes associées aux TCLA</p> <p>POINTS NEGATIFS</p> <p>33. Le manque de participation et de solidarité communautaire au début de tout projet par manque d'information</p> <p>34. La méfiance des bénéficiaires par rapport aux ONGs lors des premières interventions après les catastrophes</p> <p>35. Le développement d'une certaine dépendance des bénéficiaires après une catastrophe.</p>	<p>catastrophes</p> <p>16. Avoir une plus grande transparence dans les interventions des ONG en établissant des mécanismes de communication efficaces et de suivi du respect des engagements.</p> <p>17. Elaborer un Plan d'Accompagnement et de transition avec la participation des familles/victimes en fonction de leurs intérêts.</p>	
<p>Groupe 7 – standard minimum dans l'auto-construction</p>	<p>POINTS POSITIFS</p> <p>36. L'accompagnement technique a été de bonne qualité, en particulier la formation des boss, l'appui du staff technique (ingénieurs, contremaître etc.), la supervision des chantiers, l'information et la sensibilisation des bénéficiaires (plan de maison, extension, standard et qualité) et les conseils et orientation des ONGs par les institutions gouvernementales (UCLBP).</p> <p>37. L'appropriation et la forte implication des bénéficiaires dans le processus de l'auto-reconstruction. Cette appropriation a été particulièrement évidente dans la gestion des</p>	<p>18. Vulgariser les standards minimums adaptés aux zones d'intervention (code BATI 2012, Plan communaux, ISO 14000, etc.) à travers la coordination (de l'UCLBP et de l'OIM) du Groupe de Travail Abris et renforcer le plaidoyer de financement auprès des bailleurs.</p> <p>19. Adapter les protocoles et standards UCLBP aux réalités du terrain.</p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Répertorier à travers les municipalités 	<p>SWG, UCLBP, MTPTC</p>

	<p>matériaux manufacturés sur le chantier, dans l'appui aux boss et dans le contrôle du chantier</p> <p>38. La contribution en nature dans l'auto-construction (apport en eau, sable, bois local, pierre etc.) qui a permis d'augmenter l'estime de soi et une certaine indépendance des bénéficiaires</p> <p>POINTS NEGATIFS</p> <p>39. Les ressources financières limitées par rapport aux besoins et aux caractéristiques techniques en termes de construction. Les budgets ont été limités et la dimension minimale a été couteuse par rapport à la capacité des bénéficiaires et des ONGs.</p> <p>40. L'inadéquation des protocoles et standards UCLBP face aux réalités du terrain. L'indisponibilité de certains matériaux manufacturés exigés sur le marché local et le risque d'exclusion de certains bénéficiaires vulnérables par application des standards minimum ont été particulièrement négatives.</p> <p>41. La supervision limitée de certains organes étatiques (EPPLS) en charge de la supervision. En particulier, l'insuffisance des visites de terrain et la méconnaissance de ces organes étatiques par beaucoup de bénéficiaires ont empêché l'application des standards minimum dans l'auto-construction.</p>	<p>et les ONG les fournisseurs locaux, nationaux et les encourager à s'installer dans les milieux concernés et à forte demande.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des ateliers écoles dans la production de certains matériaux tels que USP, Strap etc. Encourager le cash restrictif dans l'auto-reconstruction et la réparation. • Renforcer la sensibilisation sur les zones à risque et proposer des zones de relocalisation (action des municipalités). <p>20. Renforcer les capacités des institutions gouvernementales (UCLBP, EPPLS) en charge de la supervision (à travers des dons, des moyens de déplacement, des formations etc.)</p> <p>Ce renforcement devrait être fait par l'Etat, les bailleurs, les agences des Nations Unies, les Ambassades et les organisations internationales et nationales.</p>	
<p>Groupe 8 – Protection et dimension genre</p>	<p>POINTS POSITIFS</p> <p>42. La prise en compte des aspects liés au genre dans le recensement (homme, femme,</p>	<p>21. Evaluation plus approfondie des besoins avec des fiches adaptées aux femmes/hommes/adolescents et aux</p>	<p>CNIAH, Bailleur, Mairies, DPC, CASEC, ASEC,</p>

dans le secteur Abri et BnA	<p>adolescents), ainsi que dans l'identification des besoins liés à l'hygiène (lieux névralgiques, proportion de femmes).</p> <p>43. La séparation des installations sanitaires pour les femmes et les hommes dans les infrastructures communautaires, et la divulgation des standards et des bonnes pratiques de gestion (sécurisation des toilettes, formation sur l'aquatab, etc.).</p> <p>44. La participation des femmes dans le processus, qui a permis une réponse plus adaptée et pérenne. La contribution des femmes a été particulièrement efficace dans la participation communautaire et au niveau de la conception, planification et de la part de financement allouée par le projet.</p> <p>POINTS NEGATIFS</p> <p>45. Le manque de cohérence dans les interventions (méthodes d'évaluation des besoins, insuffisance des kits distribués dans l'urgence). Ce manque de cohérence a été particulièrement évident dans le fait que les tôles ne couvraient pas la totalité des maisons, qu'il n'y avait pas de kits ciblés sur les femmes et que l'appui aux bénéficiaires vivant dans des zones non constructibles a été absent.</p> <p>46. Conception architecturale inadaptée aux besoins des femmes. La localisation des toilettes à l'extérieure de la maison et l'absence de collecte d'eau de pluie ne favorisent pas les</p>	<p>groupes marginalisés.</p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consolid les grilles d'évaluation existantes et les adapter pour prendre en compte les besoins spécifiques de chaque groupe • Intégrer le captage d'eau de pluie dans les projets de reconstruction dans les zones reculées et identifier les autres sources de captage d'eau disponibles dans la zone. 	OIM.
	<p>22. Protection des semences ainsi que des documents importants lors de catastrophes naturelles en fonction des réalités du terrain</p> <p>Par exemple, établir un espace de stockage communautaire pour les semences qui soit à l'abri des inondations et distribuer aux ménages des boites / étuis en plastique pour stocker leurs documents.</p>	Coopération Suisse, TdH, OIM, CNIAH, avec la collaboration DPC et Mairies	

	<p>femmes.</p> <p>47. Les contenus des kits d'hygiènes sont variables d'une ONG à l'autre et ne prennent pas tous en compte les besoins des femmes. Les serviettes hygiéniques étaient absentes de nombreux kit d'hygiène.</p>		
--	---	--	--